

MUNICIPALITÉ DE PETITE-RIVIÈRE-SAINT-FRANÇOIS



SÉANCE ORDINAIRE 8 JUILLET 2025

1.- Ordre du jour

Accepté tel que rédigé et communiqué.

2 - Adoption et suivi des procès-verbaux

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil, tenue le 10^e jour de juin 2025 soit accepté, tel que rédigé, corrigé et communiqué.

3 - COMPTES À PAYER - JUIN 2025

<u>NOM</u>	<u>SOLDE</u>
ALEX BOUCHARD	3 500.00
BRANDT	3 810.67
CHAPITEAUX DU MONDE	9 302.05
ÉLECTRICITÉ GAUTHIER	7 930.98

3 - COMPTES À PAYER - JUIN 2025

HARP CONSULTANT	6 393.29
MUSÉE DE CHARLEVOIX	34 492.50
SAMSON & FRÈRES	13 199.13
SANI-CHARLEVOIX	11 692.74
SOLOTECH	14 091.53
SOMAVRAC C.C. INC	4 581.75

3 - COMPTES À PAYER - JUIN 2025

SHAKA	3 687.49
SPÉCIALITÉS RIVE-NORD	29 838.15
TETRA TECH QI	8 252.33
TREMBLAY BOIS MIGNAULT AVOCATS	20 437.69

3 - COMPTES À PAYER - JUIN 2025

TURCOTTE 1989 INC

16 257.47

VILLE DE BAIE ST-PAUL

12 208.64

3.1 - Liste des chèques et des paiements effectués suivant les comptes acceptés en juin 2025, les résolutions ainsi que les dépenses effectuées en vertu du règlement

5.1 – Adoption du programme sur l’inspection, l’évaluation et le remplacement des véhicules d’intervention incendie et des pompes portatives

Le conseil municipal adopte le programme sur l’inspection, l’évaluation et le remplacement des véhicules d’intervention incendie et des pompes portatives tel que préparé par le Service de sécurité incendie de Baie-Saint-Paul.

5.2 – Embauche – journalier général

5.3 – entente ministère des Transports et de la mobilité durable (MTMD) – Déneigement 2025-2028 (Dossier 7185-25-4504)

Le conseil municipal de Petite-Rivière-Saint-François accepte de signer un nouveau contrat de trois ans avec le MTMD pour le renouvellement du mandat d'entretien de la rue Principale;

Ce contrat se chiffre à 310 000 \$ pour l'année 2025-2026, et qu'il soit majoré de l'IPC pour les années 2 et 3;

5.4 – Dérogation mineure – Lot 5 686 268 chemin de la Martine

5.5 – PRACIM – Hôtel de ville

La Municipalité de Petite-Rivière-Saint-François a pris connaissance du guide du PRACIM et qu'elle s'engage à respecter toutes les conditions qui s'appliquent à elle;

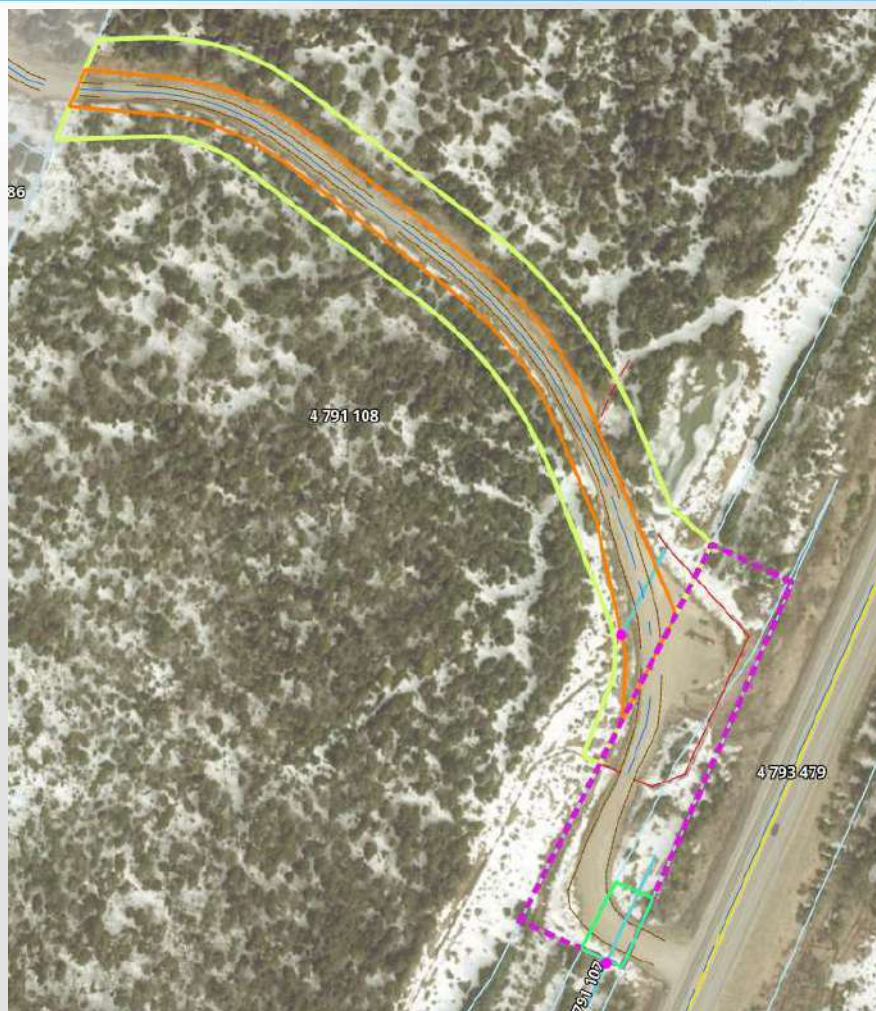
Elle s'engage, si elle obtient une aide financière pour son projet, à payer sa part des coûts admissibles à celui-ci ainsi que les coûts d'exploitation continue et d'entretien du bâtiment subventionné;

De plus, elle confirme, si elle obtient une aide financière pour son projet, qu'elle assumera tous les coûts non admissibles au PRACIM associés à son projet, y compris tout dépassement de coûts.

5.6 – Servitude Chemin des Caps – Projet BVH2

La Municipalité est par les présentes autorisée à mener des discussions avec la Société aux fins de déterminer les termes et conditions détaillés de l'amendement à la Servitude **[ainsi qu'à signer un tel amendement]** de manière à permettre le développement du Projet par la Société.

Municipalité de Petite-Rivière-Saint-François
SÉANCE JUILLET 2025



5.7 – Fêtes des Riverains – Accueil des nouveaux résidents

Le conseil municipal autorise les dépenses relatives à l'organisation des activités de la Fête des Riverains et de l'accueil des nouveaux résidents;

La somme de 7 000 \$ soit prise à même le poste budgétaire numéro 02 70128 622.

5.8 – Côteaux-Maillard – Mandat Stantec – MTMD et Hydro-Québec

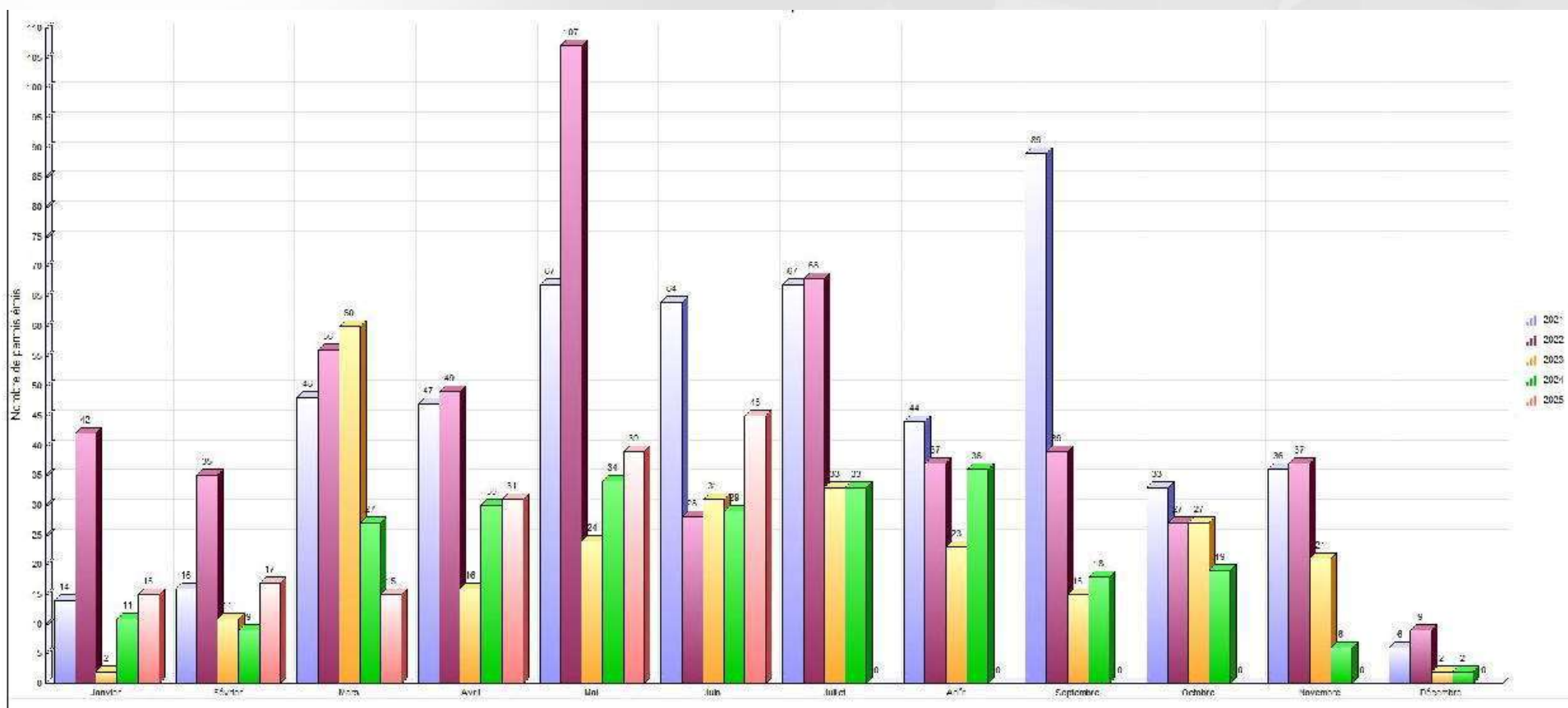
Le conseil municipal de Petite-Rivière-Saint-François octroie le mandat d'étude de visibilité MTMD ainsi que les plans d'Hydro-Québec à la firme Stantec; pour un mandat ne dépassant pas 16 600 \$, plus les taxes admissibles;

Les sommes seront prises à même le règlement d'emprunt no 760.

5.9 – Appel d’offres SEAO – asphaltage des rues Dufour et de Lavoye

Le conseil municipal autorise M. Stéphane Simard, directeur général, à procéder aux appels d’offres nécessaires pour afficher le mandat ainsi que les plans et devis via SEAO pour le projet d’asphaltage des rues Dufour et De Lavoye.

6. - Prise d'acte des permis émis en juin 2025



6. – DÉTAILS JUIN 2025

Type	Permis		
	Nombre émis	Valeur	Montant
Permis			
<i>Abattage d'arbres</i>	3	6 000,00 \$	1 150,00 \$
<i>Aménagement d'accès à un terrain</i>	5	27 700,00 \$	250,00 \$
<i>Aménagement d'une aire de stationnement</i>	3	34 500,00 \$	150,00 \$
<i>Construction nouvelle - Accessoire - Résidentiel</i>	1	50 000,00 \$	50,00 \$
<i>Construction nouvelle - Principal - Autre</i>	1	3 950 000,00 \$	778,00 \$
<i>Construction nouvelle - Principal - Résidentiel</i>	6	3 640 000,00 \$	1 656,00 \$
<i>Dynamitage</i>	1	35 000,00 \$	400,00 \$
<i>Démolition d'une construction</i>	1	0,00 \$	50,00 \$
<i>Installation septique</i>	6	128 215,00 \$	600,00 \$
<i>Prélèvement d'eau souterraine (puits)</i>	6	121 000,00 \$	300,00 \$
<i>Remblai - Déblai</i>	2	0,00 \$	60,00 \$
<i>Rénovation - Transformation</i>	10	134 400,00 \$	460,00 \$
SOUS-TOTAL	45	8 126 815,00 \$	5 904,00 \$
TOTAL	45	8 126 815,00 \$	5 904,00 \$

7 - Courrier de juin 2025

8 – Divers

9 - Rapport des conseillers(ère)

10 - Questions du public

11 - Levée de l'assemblée